

Une étude des principes gouvernant la coordination par « et » de deux prénoms en français

Couasnon Graziella

CLLE ERSS UMR 5263

Université Michel de Montaigne, Bordeaux III
graziellacouasnon@gmail.com

« Le mariage princier de « Kate et William », « les noces d'Albert et Charlène » : difficile en cet été 2011 de passer au travers de ces gros titres. Tout au long de cette période, nous avons été submergés de unes évoquant « la rencontre de Kate et William » ou « les fiançailles d'Albert et Charlène », plus souvent que celles relatant « la rencontre de William et Kate » ou « les fiançailles de Charlène et Albert ». Il semble clair qu'intuitivement, les locuteurs natifs du français privilégieront majoritairement « Kate et William » plutôt que « William et Kate », comme ils le feront avec les paires « Arthur et Chloé » ou « Tom et Léa » (et non l'inverse « Chloé et Arthur » ou « Léa et Tom »). Sans évoquer les « Roméo et Juliette », « Tristan et Iseult » et autres « Paul et Virginie » qui portent l'empreinte des romans éponymes dont ils sont extraits, le français favorise spontanément certaines combinaisons de prénoms plutôt que d'autres.

Or, convenir d'une forme coordonnée plus « naturelle » en français qu'une autre semble révéler l'existence d'un ordre préférentiel dans la coordination de deux prénoms par « et ». Mais de quelle nature est cet ordre ? Peut-on assigner la préférence intuitive d'une séquence binomiale coordonnée à des facteurs morpho-phonologiques, sémantiques, culturels, sociologiques, ou autres ?

Situé à l'interface entre la sociologie, la morphologie et la phonologie du fait même des questions abordées, le présent travail se propose de mettre au jour les principes gouvernant l'ordre binomial en français dans des structures du type Prénom 1 ET Prénom 2 (que nous nommerons dès à présent N1&N2), à travers une série d'expérimentations nous permettant de mettre en évidence l'existence d'un ordre préférentiel de coordination de ces structures. Ainsi commencerons-nous par quelques remarques préliminaires et méthodologiques pour présenter ensuite le corpus et les expérimentations permettant d'asseoir les résultats phonologiques et extra-phonologiques que nous proposerons dans un troisième temps. Nous concluons par l'exposition de nos perspectives d'étude.

1 Remarques préliminaires / Méthodologie

Se concentrant essentiellement sur les constructions binomiales de l'anglais et de l'allemand, les recherches existantes mettent principalement l'accent sur les contraintes gouvernant la coordination de deux noms propres ; notons particulièrement les travaux de Cooper et Ross [1975] proposant, à travers l'examen des éléments nominaux placés en première position de la coordination (avant le coordonnant) et de ceux placés après, une première liste des contraintes phonologiques agissant, selon eux, sur la coordination de deux noms (nombre de syllabes, mode articulaire des initiales ou des finales, etc.), et ceux de Pinker [1979] concernant les expressions figées et validant (entre autres) expérimentalement un certain nombre d'hypothèses soutenues par Cooper et Ross. Les travaux sur la coordination de deux prénoms semblables à ceux que nous nous souhaitons mener sont, quant à eux, relativement récents : les recherches de Wright, Hay et Bent [2002, 2005] avançant le postulat d'une conspiration du genre dans la sélection de deux prénoms coordonnés et tendant à prouver que de nombreux facteurs – dont des contraintes phonologiques mais aussi une fréquence des prénoms étudiés – jouent un rôle important dans

le processus de bonne formation d'items coordonnés. Néanmoins, à notre connaissance, l'étude de la coordination de deux prénoms en français demeure à ce jour inédite.

Dans les prolongements futurs de ce travail, il est envisagé de proposer une analyse formelle de l'interaction des contraintes observées dans un cadre théorique proche de celui de la Théorie de l'Optimalité développée par Prince et Smolensky [1993]. Cependant, dans l'immédiat, pour répondre à nos questionnements initiaux, nous avons choisi d'inscrire l'arrière-plan théorique du présent travail dans une démarche exclusivement descriptive qui ne voit la sélection d'un ordre préférentiel de coordination par « et » de deux prénoms que comme le résultat du conflit entre des principes ou des contraintes, dans la lignée de ce que propose Plénat [1996,1997]. A ce stade de nos travaux, nous ne nous préoccupons pas de l'organisation de ces contraintes entre elles, et nous ne proposerons pas de formalisation des hiérarchies de contraintes propre à OT.

D'autant plus que, même si cette étude s'intéresse principalement aux aspects phonologiques de la coordination N1&N2, les contraintes phonologiques ne sont pas seules en cause. Comme le montrent les exemples ci-dessous, on peut envisager également que des principes sémantiques, psycho-affectifs ou culturels entrent en jeu.

Notons tout d'abord l'expérimentation suivante née d'observations préliminaires : nous avons relevé dans notre entourage direct les différentes formes coordonnées du binôme « STEPHANE » et « GRAZIELLA » nous sommes aperçue assez rapidement que dans la famille de « STEPHANE », l'appariement sélectionné était « STEPHANE et GRAZIELLA », alors que dans notre famille, la séquence « GRAZIELLA et STEPHANE » était systématiquement citée. Dans un premier temps, nous avons supposé qu'il existait une hésitation à ce que « GRAZIELLA » ou « STEPHANE » soit en tête de coordination, et nous avons souhaité tester ce binôme auprès d'un échantillon plus large : Google. Pour ce faire, nous avons effectué une recherche des deux séquences « STEPHANE et GRAZIELLA » et « GRAZIELLA et STEPHANE », entre guillemets afin que Google nous rende le nombre de pages dans lesquelles elles apparaissent telles quelles. La séquence « GRAZIELLA et STEPHANE » apparaît dans 7 pages, contre 117 pages en ce qui concerne la séquence « STEPHANE et GRAZIELLA », soit dans près de 94 % des occurrences collectées par Google dans lesquelles le binôme coordonné « STEPHANE » et « GRAZIELLA » apparaît. Il semblerait que dans notre famille, le prénom de « GRAZIELLA » soit cité en N1 uniquement parce qu'il s'agit de « notre » prénom, et de « notre » propre sphère familiale. D'autant plus que si l'on observe la fréquence de ces deux prénoms en comparant le nombre d'habitants, qui selon l'INSEE¹, portent l'un ou l'autre de ces prénoms en France dans les premiers mois de l'année 2010, on comptabilise 297 627 « STEPHANE » et 7147 « GRAZIELLA ». Le prénom « STEPHANE » est donc 97,6 % fois plus fréquent en France, début 2010, que celui de « GRAZIELLA », rejoignant ainsi les 94 % de sélection de la paire « STEPHANE et GRAZIELLA » donnés par Google. A ce premier stade de nos travaux, il ne nous semble pas déraisonnable de supposer que comme « STEPHANE » est un prénom beaucoup plus fréquent que « GRAZIELLA », il occupe prioritairement N1 dans une coordination par « et » avec « GRAZIELLA ». Cette hypothèse nous laisse supposer l'existence d'une contrainte psycho-affective active dans la sélection d'une coordination binomiale, mais aussi d'une contrainte liée à la fréquence des prénoms dont nous proposerons une vérification expérimentale un peu plus loin dans ces travaux.

Considérons également les faire-part de mariage par exemple : l'usage veut que l'on place le prénom féminin avant le prénom masculin lorsque l'on cite un couple non marié, alors que le prénom masculin sera suivi du prénom féminin lorsque l'on évoque des couples mariés. Quelle est l'incidence de telles coutumes sur la sélection d'une construction binomiale ? De la même façon, peut-on imaginer une contrainte culturelle faisant que l'on entend par exemple plus fréquemment « Roméo et Juliette » en référence au roman éponyme ? Si Shakespeare avait titré « Juliette et Roméo », cette dernière forme nous semblerait-elle plus naturelle ?

¹ Ces données sont disponibles sur <http://meilleursprenoms.com/> grâce au précieux concours de Stéphanie Rapoport

Et comment ne pas supposer l'existence de contraintes sémantiques ou syntaxiques actives dans la sélection d'un ordre préférentiel de deux noms coordonnés par « et » ? Travailler sur la coordination de deux prénoms nous permet, de fait, d'évacuer toutes les contraintes liées à la syntaxe et/ou à la sémantique, (même si la présente étude a vocation à être étendue aux combinaisons de deux noms substantivés ou adjectivés dans le futur), même si nous n'avons pas pu nous affranchir de toutes les contraintes autres que phonologiques. Les prénoms ne sont pas uniquement de « purs » objets phonologiques. Ainsi du fait même du matériau sur lequel nous travaillons, il nous est impossible de nous restreindre uniquement à l'étude de traits phonologiques. Le sujet que nous traitons est à la fois mixte et transdisciplinaire, exigeant ipso facto des approches distinctes dans l'organisation de nos travaux. Cependant, même si c'est un problème complexe qui voit interagir des facteurs divers et variés, il n'en demeure pas moins, comme nous le verrons, que les facteurs phonologiques jouent un rôle essentiel, au côté des facteurs d'autre nature.

2 Corpus et expérimentation

Comme nous l'indiquions supra, à notre connaissance, il n'existe pas de vastes supports d'études en français mettant en relation les deux formes concurrentes de coordination d'un binôme par « et » et leur fréquence de réalisation. Nous avons donc construit, pour les besoins de nos travaux, différents supports d'étude répondant à cette double exigence.

2.1 Protocole de constitution du corpus informatisé

Afin d'avoir une première vision la plus vaste possible des contraintes phonologiques gouvernant la coordination par « et » de deux prénoms en français, nous avons créé un support informatisé, utilisant le Web comme corpus, qui associe les formes concurrentes de coordination des 100 prénoms les plus fréquemment donnés en 2008 (50 prénoms féminins et 50 prénoms masculins) à leur fréquence de réalisation. A cela, plusieurs raisons². Tout d'abord car, du fait de l'évolution perpétuelle des données qui y sont proposées, le travail sur le web nous permet d'observer ce qui se passe réellement en synchronie. De plus, la liste des 100 prénoms les plus répandus en 2008 offre un large éventail représentatif des patrons phonologiques des prénoms français (sans prétendre à l'exhaustivité), tout en garantissant leur présence sur Internet (bien plus que des prénoms moins « actuels »). Enfin, le Web comme corpus donne pléthore d'informations gratuites et rapidement accessibles, tout en nous protégeant, grâce à la masse des résultats collectés, de l'influence d'un petit nombre d'internautes.

Grâce à la constitution de notre corpus, nous souhaitons mettre en corrélation les deux formes concurrentes de deux prénoms de sexes différents coordonnés par « et », leur fréquence d'apparition, ainsi que leur rapport numérique. Pour répondre à cette exigence, une recherche du nombre d'occurrences de paires de prénoms grâce à un moteur de recherche, Google en l'occurrence, nous est apparue pertinente.

Ainsi nous avons soumis deux types de requête :

« PRENOM MASCULIN ET PRENOM FEMININ » - (« PRENOM MASCULIN ET PRENOM FEMININ » MARIAGE FIANÇAILLES)

« PRENOM FEMININ ET PRENOM MASCULIN » - (« PRENOM FEMININ ET PRENOM MASCULIN » MARIAGE FIANÇAILLES)

² « Le bon usage de la toile » a été développé par M. Roché, G. Boyé, N. Hathout, S. Lignon, M. Plénat (2011) dans *Des unités morphologiques au lexique*, Paris, Hermès-Lavoisier, collection Langues et Syntaxe, pp 36-37.

Pour chaque binôme mixte, nous avons associé des formes concurrentes de coordination et leur fréquence, en soustrayant les pages contenant les termes « MARIAGE » et « FIANÇAILLES » afin de nous préserver au maximum du biais des us et coutumes (présenté en 1) plaçant le prénom féminin avant le prénom masculin, et inversement. Nous avons soumis 2500 binômes à ce traitement en respectant l'orthographe et la case proposées par la liste des 100 prénoms les plus fréquemment donnés en 2008.

Avant de traiter ces données, nous les avons apurées au maximum en retirant tous les appariements contenant les prénoms DORIAN et KILLIAN, (à cause de l'immense hésitation quant à leur prononciation : /kiljã/ /kiljan/, /doʃjã/ /doʃjan/) et en excluant de la même façon le prénom MARIE (ce dernier entrant trop fréquemment dans la constitution de prénoms composés).

Nous avons ensuite effectué l'analyse à proprement dite que nous présenterons dans le chapitre à venir, en nuancant néanmoins nos propos. Le corpus informatisé que nous avons produit présente certains inconvénients pour la plupart lissés par le grand nombre de données que nous avons traitées.

Premièrement, tel que nous l'avons constitué, il est impossible d'être sûre de ne traiter que de la coordination de deux prénoms. « Pierre, Paul et Jacques » sera comptabilisé comme une occurrence de « Paul et Jacques », alors qu'il n'en est rien. Ce problème rejoint le cas des prénoms composés, la requête lancée sur Google ne nous permettant pas de le traiter automatiquement.

Deuxièmement, comme il n'existe pas ou peu de déclarations de contenus systématiques sur Internet, il n'est possible de contrôler ni le contenu d'un document, ni ses caractéristiques (son auteur, sa date de création ou son origine), ni même sa forme (son contexte, sa taille, la langue dans laquelle il est rédigé, le type de textes, sa répartition sur le Web).

Ensuite, du fait même de l'afflux constant de nouvelles données, le contenu est instable. Il est difficile d'obtenir deux fois le même résultat pour une même requête.

Enfin, l'accès à la masse de données sur Internet ne peut se faire que via l'utilisation de moteurs de recherche, avec toutes les imperfections que cela sous-entend. Le mode d'accès au Web est limité du fait même du type de tests formulés (la requête par mots). L'utilisation d'un moteur de recherche ne peut prétendre à un résultat exhaustif.

Afin de pallier ces inconvénients, nous avons pris un certain nombre de décisions méthodologiques. Néanmoins, il convient de garder à l'esprit que le but premier d'une telle réalisation est de mettre en place un support d'étude rapidement exploitable sur lequel il nous est possible d'asseoir une observation des principes régissant la sélection d'un ordre préférentiel dans la coordination de deux prénoms mixtes et d'en proposer une analyse théorique et formelle. Ce corpus qui nous était nécessaire n'existait pas tel quel. Il nous a fallu le construire ad hoc. Bien que l'on puisse être tenté de le critiquer pour les raisons que nous venons d'évoquer, ainsi constitué ce travail constitue à ce jour la seule collection de données en français mettant en relation des paires coordonnées de prénoms et leur nombre d'occurrences. Ainsi bien que ne pouvant prétendre à la perfection, nous avons utilisé ce travail en amont de notre étude sur la détermination phonologique d'un ordre préférentiel dans l'appariement de prénoms coordonnés par « et ». D'autant plus que comme l'indique SCHEER (2004) dans le préambule du volume 3 de la revue *Corpus*, « les données n'existent pas dans l'absolu ». Elles sont nécessairement construites par un individu qui prend des décisions. De ce fait, bien que ne prétendant ni à l'exhaustivité et ni à la perfection, ce corpus est une étude préalable nous ayant permis de dégager un certain nombre d'hypothèses que nous tenterons de valider grâce à des études de terrain semblables à celle que nous exposerons ci-dessous.

2.2 Protocole de constitution de l'expérience de type 1

Comme nous l'indiquions dans le paragraphe précédent, la constitution du corpus informatisé et son observation nous ont permis de dégager un certain nombre d'hypothèses que nous avons souhaité valider par la mise en place d'une série d'expérimentations semblable à celle que nous présentons dans ce

paragraphe. Le point de départ de la constitution de cette expérience 1 est légèrement différent de celui du corpus précédemment mis en place. Pour cette étude, il nous faut mettre en relation les formes concurrentielles de coordination d'un binôme associées à la fréquence de réalisation tout en répondant à un certain nombre d'exigences.

La première est une exigence de représentativité : il est nécessaire que les prénoms testés soient représentatifs des patrons phonologiques des prénoms français que nous souhaitons étudier. Le corpus informatisé nous permettait, de par son format, de traiter simultanément un grand nombre d'appariements et donc, par extension, moult de contraintes. Ce n'est pas le cas de la série d'expérimentations que nous présentons ici. Afin d'éviter la lassitude des locuteurs interrogés, nous n'avons pas pu leur soumettre les mêmes 2500 binômes testés par le corpus informatisé. Il a donc fallu sélectionner des appariements pertinents nous permettant d'infirmer ou de confirmer au maximum une ou deux hypothèses. Précisément, dans le cas de l'expérience 1, nous souhaitons d'une part valider une hypothèse suggérée par le corpus informatisé (en l'occurrence, il s'agit de la contrainte liée à la taille des prénoms que nous étudions en 3.1.1.), et, d'autre part, nous désirons observer les interactions entre la fréquence d'un prénom et sa position dans la coordination par « et ». Pour ce faire, nous avons sélectionné des prénoms très fréquents (ALAIN, ERIC, EMILIE...), des prénoms peu fréquents, (ODIN, AURIC, EMILA...) ainsi que des prénoms monosyllabiques (PAUL, LUC, SAM...) et des prénoms polysyllabiques (PASCAL, LUDOVIC, SALEM...).

La seconde exigence du protocole de constitution de cette deuxième série d'expériences est une exigence de neutralisation maximale :

- Premièrement, nos données doivent être neutralisées au maximum de toute influence culturelle, sémantique et syntaxique. Il nous est aisé de contenir les influences sémantiques ou syntaxiques. En effet, travailler sur les prénoms nous permet d'évacuer rapidement ces dernières, d'autant plus que nous avons proposé nos appariements hors contexte afin d'éviter tout biais de ce dernier. Concernant les influences « culturelles », nous avons pris soin d'éviter des binômes trop fortement connotés du type « Roméo et Juliette », « Tom et Jerry » ou « Paul et Virginie », tout en nous méfiant de « l'usage » et des conventions sociales. Comme nous l'indiquons en préalable, place-t-on traditionnellement les prénoms masculins avant les prénoms féminins ? Et inversement ? Si tel est le cas, est-ce une question de patron phonologique ou un simple fait d'usage ? Afin d'éliminer au maximum l'influence de la tradition, nous n'avons proposé dans notre expérimentation que des paires non mixtes. Ainsi seront testés des binômes composés de prénoms masculins et de prénoms masculins (« ALAIN ET ODIN », « ODIN ET ALAIN »...), de prénoms féminins et de prénoms féminins (« EMILIE ET EMILA », « EMILA ET EMILIE »...), et de prénoms épécènes, avec d'autres prénoms épécènes (« ANAEL ET AMAEL », « AMAEL ET ANAEL »).

- Deuxièmement, nous avons souhaité neutraliser les paires unes à unes afin que le seul critère de variation entre les deux composants d'un binôme soit, soit sa longueur syllabique, soit sa fréquence. Pour exemple, observons le binôme LOIC / LORIC : tous deux sont des prénoms masculins, dissyllabiques au profil phonologique quasi identique. La seule différence est leur fréquence. Selon les données dont nous disposons, 101159 personnes vivant en France au début de l'année 2010 portaient le prénom de LOIC, contre 723 LORIC à la même période. De même, concernant la paire LOU / LILOU : il s'agit de deux prénoms féminins, commençant par la même consonne initiale /l/ et se terminant par la même voyelle /u/. LOU et LILOU ont approximativement la même fréquence (24993 LOU pour 24610 LILOU début 2010). La seule variable étant la longueur syllabique : LOU est un prénom monosyllabique alors LILOU est dissyllabique. En tenant compte de toutes ces exigences, nous avons sélectionné les 38 prénoms suivants :

SOAZIC	LORIC	HELENA	FABIENNE
AURIC	AMAEL	LINE	CHLOE
EMILA	SALEM	LAURINE	LUDOVIC
VIC	CLEO	LILOU	EMILIE
ODIN	ANAEL	LOU	PAUL
ZACH	SAM	NOEMIE	PASCAL
ELARA	KIM	LUC	ERIC
AUBE	NOELIE	ELIANE	ALAIN
ASSIA	CORALINE	LILIANE	
AGATHA	JULIENNE	LOIC	

Le test s'est déroulé comme suit :

Nous avons soumis 19 binômes composés par les prénoms présentés ci-dessus à 56 locuteurs natifs du français. Sur ces 19 binômes, 11 testaient la fréquence, 8, la contrainte de taille. Comme nous l'évoquions ci-dessus, les binômes sont des appariements non mixtes, neutralisés au maximum de toute contrainte culturelle, sémantique et syntaxique. Dans un même souci de neutralisation, nous avons posé la question « filtre » suivante :

« L'un de vos proches porte-t-il l'un de ces prénoms : OUI NON
si oui, le(s)quel(s) »

Le degré de proximité affective étant laissé à la libre appréciation de chaque interviewé, nous avons exclu, pour chaque questionnaire, toute paire contenant au moins l'un des prénoms cités, afin de nous dédouaner des contraintes psycho-affectives que nous évoquions en section 1 et que nous démontrerons infra. Dans chaque questionnaire, les 19 binômes étaient proposés sous leurs deux formes coordonnées. 56 questionnaires ont été distribués à des étudiants de licence 1, en amphithéâtre ; 28 du type A, 28 du type B, le type A et le type B se distinguant quant à l'ordre des 19 binômes proposés afin d'éviter au maximum toute influence de l'écrit. Les ordres des paires étaient inversés de haut en bas et de gauche à droite entre les deux questionnaires. Le temps imparti pour répondre aux questionnaires était de cinq minutes, les interviewés répondaient à la question suivante « Pour chaque ligne, sélectionnez les paires qui vous semblent les plus naturelles ? ». Le binôme « Tom et Jerry » vs « Jerry et Tom » était traité pour proposer la réalisation d'un exemple.

Ce type d'expérimentation sera renouvelé tout au long de nos travaux afin d'asseoir expérimentalement chaque hypothèse dégagée par le corpus informatisé.

2.3 Protocole de constitution de l'expérience de type 2

L'exemple de « STEPHANE et GRAZIELLA » que nous présentions précédemment nous laissait entrevoir la possible existence d'un principe actif dans la coordination de deux prénoms qui lierait le degré de proximité qu'entretiennent les locuteurs avec certains prénoms et N1. Nous avons souhaité mettre en place une expérience ad hoc afin de vérifier cette hypothèse. Pour ce faire nous avons interrogé à leur insu, 12 individus de notre entourage proche, tous locuteurs natifs du français, établis dans la même région, sous forme de conversations semi-guidées. Ces 12 personnes étaient réparties en 4 groupes construits sensiblement de manière identique. Chaque groupe était composé de 3 individus dont 2 personnes de plus de 60 ans, inactifs (soit au total 4 femmes, 4 hommes) et 1 ayant entre 25 et 35 ans (2 femmes, 2 hommes) occupant les postes d'éducateurs pour deux d'entre eux, et d'enseignants pour les

deux autres. Nous avons veillé à ce que la seule variable entre ces 4 groupes soit le degré de proximité relationnelle que les membres les composant entretiennent avec des individus portant les prénoms de « Lara », « Sylvain », « Hélène » ou « Bruno ». Puis nous avons organisé ces groupes de la façon suivante : GL correspond au groupe dont les membres ont un degré de proximité relationnelle fort avec un individu portant le prénom de « Lara », GS correspond au cercle familial d'un individu portant le prénom de « Sylvain », GH, à celui du prénom « Hélène », et enfin GB, à celui de « Bruno ». Enfin, nous avons subdivisé ces 4 groupes en deux ; les groupes GL et GS ont été amenés à prononcer au minimum dix fois des appariements coordonnés par « et » contenant le binôme « Lara » et « Sylvain », alors que les groupes GH et GB ont été interrogés sur la paire « Hélène » et « Bruno ».

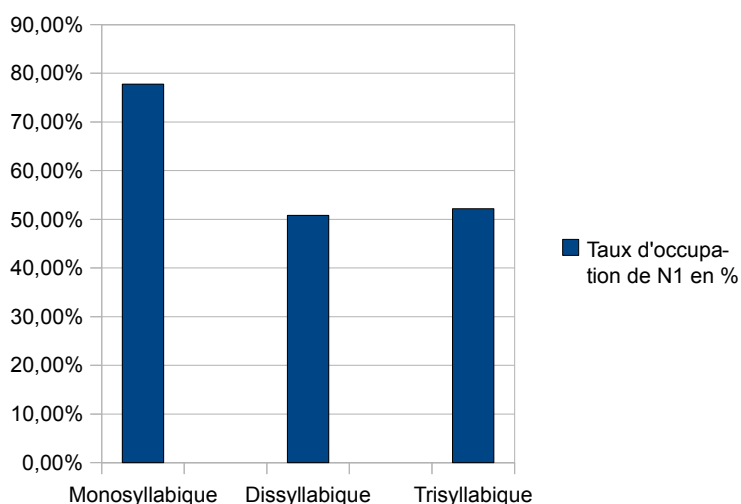
3 Résultats

3.1 Des résultats phonologiques³

L'analyse des supports d'étude nous permet de dégager un certain nombre de principes phonologiques (taille des prénoms, structure et mode articuloire de leur syllabe finale) et extraphonologiques (proximité psycho-affective, fréquence) qui entrent dans la sélection d'un ordre coordonné préférentiel de deux prénoms en français.

3.1.1 La taille des prénoms

L'un des résultats les plus prégnants issu de l'observation et de l'analyse de notre corpus informatisé nous a révélé une contrainte de taille liant la longueur syllabique des prénoms à la première place dans la coordination.



Graphique 1 : corrélation entre longueur syllabique des prénoms et N1.

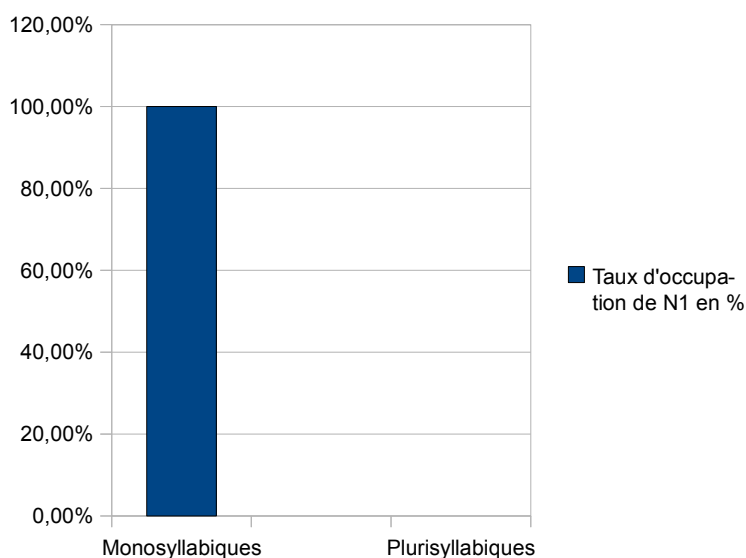
³ Bien que traitant des contraintes phonologiques gouvernant la coordination par « et » de deux prénoms en français, nous n'avons, dans cette étude préalable, pas encore mis en place d'expérimentations testant les réalisations orales des formes concurrentes de deux prénoms coordonnés par « et ». Nous présumons donc les réalisations des formes concurrentielles de coordination présentées dans nos travaux selon la variation du français standard.

Pour exemple : « ENZO ET LOU », 180 occurrences.

« LOU ET ENZO », 3303 occurrences soit 94,8 % du total des appariements rencontrés pour ce binôme. De la même façon, on rencontre la forme « PAUL ET LEA » dans 93,8 % des occurrences observant les deux formes concurrentielles du binôme coordonné « LEA » / « PAUL ».

Le Graphique 1 démontre que les prénoms monosyllabiques occupent N1 dans 77,80 % des occurrences étudiées, contre seulement 50,80 % pour les prénoms dissyllabiques et 52,20 % pour les prénoms trisyllabiques. Ces résultats ne nous autorisent pas à supposer une gradation liant N1 à la taille du prénom du type : plus un prénom est long, moins il est susceptible d'être positionné en N1. Certes, les prénoms monosyllabiques sont étroitement liés à N1, mais au regard des résultats obtenus grâce au corpus informatisé, nous ne pouvons prétendre à une contrainte phonologique qui positionnerait en N1 le prénom le plus court de l'appariement, d'autant plus que nous n'avons aucun résultat concernant d'éventuels prénoms plurisyllabiques supérieurs à trois syllabes. La liste des 100 prénoms que nous avons sélectionnée ne nous le permet pas.

Néanmoins, il est intéressant de constater qu'il n'existe pas de grandes différences statistiques entre les prénoms dissyllabiques et les prénoms trisyllabiques. Nous avons donc souhaité observer, grâce à l'expérimentation de type 1 mise en place, le comportement des prénoms monosyllabiques coordonnés avec des prénoms plurisyllabiques dans le lien qu'ils entretiennent avec N1. Nous avons donc soumis au test d'appariement 8 binômes associant pour 6 d'entre eux un prénom monosyllabique à un prénom dissyllabique et pour 2 d'entre eux un prénom monosyllabique à un prénom trisyllabique.



Graphique 2 : Corrélation entre longueur des prénoms et N1, opposition entre prénoms monosyllabiques et prénoms plurisyllabiques.

Pour exemple : « PASCAL ET PAUL », 3 occurrences.

« PAUL ET PASCAL », 30 % des occurrences soit 90,9 % des appariements sélectionnés pour ce binôme.

Le deuxième graphique nous montre clairement que dans des appariements associant deux prénoms de même genre, ayant pour ainsi dire la même fréquence et le même profil phonologique, exception faite de la longueur syllabique, dans la coordination d'un prénom monosyllabique avec un prénom plurisyllabique, le prénom monosyllabique sélectionne N1 dans 100 % des cas.

Au regard ces résultats observés, nous pouvons donc affirmer l'existence d'une contrainte⁴ forte entre la place du prénom dans la coordination et le fait qu'il s'agisse d'un prénom monosyllabique⁵ que nous nommerons contrainte de taille.

3.1.2 Structure de la syllabe finale des prénoms

Le second résultat rencontré est un principe associant la structure de la syllabe finale des prénoms à la position N1. Exception faite d'un seul prénom (Jules⁶), tous les prénoms se terminant par une syllabe fermée, c'est-à-dire par une finale consonantique, occupent majoritairement N1. Selon nous, ce résultat est en lien avec le principe de maximisation des attaques⁷ consistant à syllaber la consonne finale comme attaque de la voyelle suivante. La syllabe finale fermée favorise la resyllabation de « et » en faisant de la coda finale du prénom en N1, l'attaque d'une nouvelle syllabe dont le noyau est /e/.

Pour exemple : si l'on schématise selon les représentations de la phonologie plurilinéaire l'appariement « MATHILDE ET VALENTIN » (la forme concurrente sélectionnée dans 86,6 % des occurrences pour le binôme « MATHILDE » / « VALENTIN »), on obtient (pour une représentation squelettale simplifiée) du prénom « MATHILDE » (selon les réalisations phonétiques du français de Paris) :

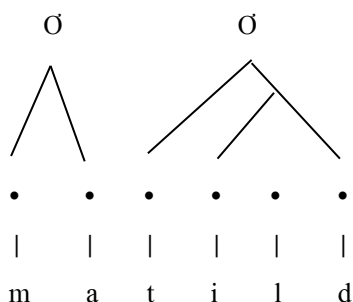


Figure 1 : représentation de la séquence /matild/

Comparons cette représentation à l'appariement « MATHILDE ET VALENTIN » :

- ⁴ Un évaluateur anonyme a évoqué à ce propos des contraintes questionnant de l'influence des patrons accentuels dans la préférence d'une séquence binomiale coordonnée. A savoir, pour exemple, « LUC ET LOÏC » a un patron iambique (X.X), alors que la séquence « LOÏC ET LUC » a un accent initial et final (X.X). Or il apparaîtrait, à la première lecture de nos résultats, que pour des appariements associant des prénoms monosyllabiques à des prénoms dissyllabiques, les séquences plaçant le prénom monosyllabique en N1, se construisant sur un patron accentuel iambique, jouissent d'une nette préférence. La question d'un lien entre patron accentuel et position dans la coordination est semble-t-il pertinente. Cependant, en l'état actuel des choses, nous n'avons pas encore les données suffisantes pour traiter plus précisément cette question qui demeure, pour l'instant, en suspens. Nous ne manquerons pas de la développer dans un prolongement futur de ces travaux.
- ⁵ A ce stade de nos travaux, nous nous interrogeons encore sur le statut des prénoms dissyllabiques commençant par une voyelle initiale, et nous avons fait le choix d'interroger nos interviewés sur un troisième type d'appariements, ceux associant un prénom dissyllabique à initiale vocalique à un prénom plurisyllabique à initiale vocalique ou consonantique. (« ASSIA » / « AGATHA » et « ELIANE » / « LILIANE »). Les mots commençant par une voyelle présentent parfois un comportement particulier comme l'ont montré PLENAT (1994) et PLENAT et ROCHE (2004). Il arrive en effet que la syllabe initiale dépourvue d'attaque soit exclue du décompte syllabique. Ces voyelles dites extramétriques sont donc susceptibles de modifier la longueur syllabique d'un prénom comme « ASSIA », faisant de lui un prénom monosyllabique. Néanmoins, rien ne nous permet en l'état actuel de nos travaux de supposer que « ASSIA » ou « ELIANE » se comporteraient comme des prénoms monosyllabiques et sélectionneraient prioritairement N1. Une expérimentation de type 1 afin de valider cette hypothèse est envisagée dans des travaux à venir.
- ⁶ Dans le cadre d'une étude à venir, il nous faudra revenir sur le prénom JULES qui bien que monosyllabique et se terminant par une syllabe fermée sélectionne en priorité la deuxième position de la coordination. JULES nous interroge sur le poids des contraintes que nous venons d'évoquer
- ⁷ Ce principe est connu sous le nom de NoCoda en Théorie de l'Optimalité.

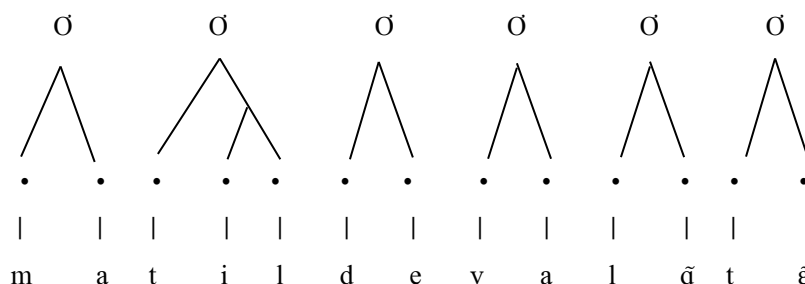


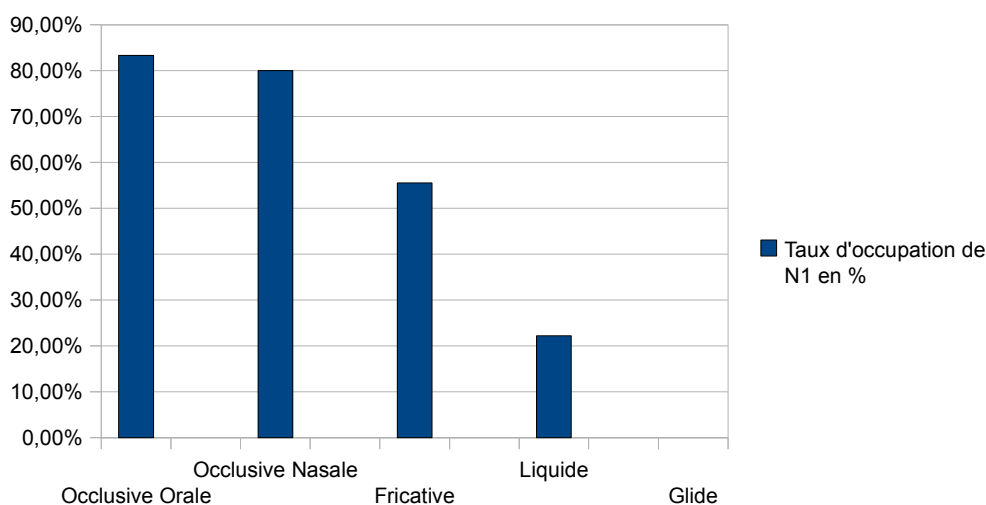
Figure 2 : représentation de la séquence /matildevãtẽ/

Le dernier segment phonologique de la coda branchante finale de la figure 1 /d/ est attaque de la troisième syllabe de la séquence /matildevãtẽ/ présentée en figure 2.

3.1.3 Mode articulaire de la finale des prénoms

Nos données nous ont également permis de révéler divers principes associant le mode articulaire de la finale des prénoms à une position privilégiée dans la coordination par « et ». Nous en retiendrons deux plus précisément : un principe lié à l'obstruction du canal vocal et un autre lié à la nasalisation des voyelles finales.

Nous avons examiné plus en détail les prénoms se terminant par une syllabe fermée, en considérant les consonnes finales en termes de resserrement de leur mode articulaire. Ainsi des plus fermées aux plus ouvertes : les consonnes occlusives orales sont caractérisées par une obstruction totale et momentanée du passage de l'air dans l'appareil vocal, les consonnes occlusives nasales quelquefois appelées « semi-occlusives » laissent passer l'air par les fosses nasales, les fricatives sont produites par le rétrécissement du canal vocal et les liquides laissent passer l'air de part et d'autre de la langue. Dans le graphique 3 ci-dessous, nous avons classé les modes articulaires des consonnes finales en fonction de l'opposition consonne occlusive (consonne occlusive orale et consonne occlusive nasale) et consonne constrictive (fricative, liquide et semi-consonne) représentant ainsi une corrélation entre la sélection prioritaire de N1 et le resserrement du mode articulaire des consonnes finales. Ainsi, du mode articulaire le plus fermé au moins resserré :



Graphique 3 : Corrélation entre le resserrement du mode articulaire de la consonne finale et N1

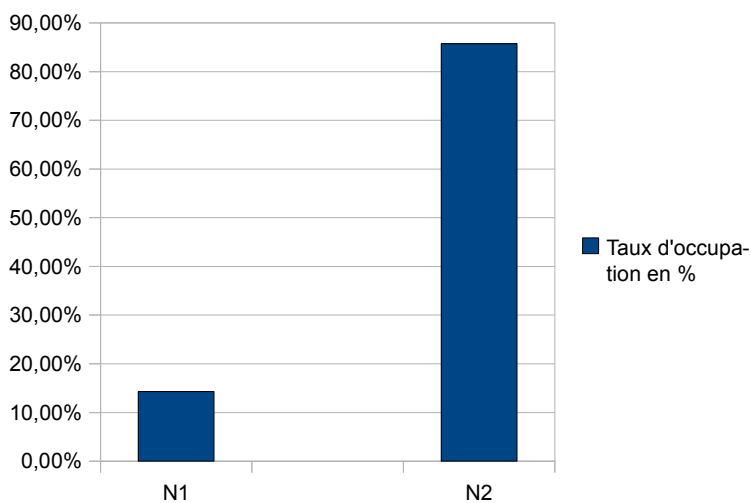
Pour exemple : « ELISE ET LOIC », 191 occurrences.

« LOIC ET ELISE », 1 402 occurrences soit 88 % du total des appariements rencontrés.

Le Graphique 3 révèle que, relativement aux finales consonantiques occlusives, 83,30 % des prénoms se terminant par une consonne occlusive orale sélectionnent prioritairement N1, contre 80 % pour les prénoms ayant pour finale consonantique une consonne occlusive nasale. Parallèlement, concernant les finales consonantiques constrictives : les prénoms se terminant par une fricative occupent à 55,56 % N1. Inversement, seuls 22 % des prénoms ayant pour finale consonantique une consonne liquide sélectionnent N1 et aucun concernant aux prénoms se terminant par un glide.

Il semblerait que dès que la production du dernier segment phonétique d'un prénom nécessite un rétrécissement ou un resserrement du canal vocal, plus le degré de resserrement est important, plus cela favorise N1. A la lumière de ces résultats, nous affirmons qu'il existe une contrainte forte entre le mode articulatoire de la coda finale des prénoms et leur place dans la coordination de deux prénoms par « et ».

Nous avons également examiné l'organisation du mode articulatoire de la finale des prénoms avec une position privilégiée dans la coordination par « et » du point de vue de la nasalisation en observant plus précisément les prénoms se terminant par une finale vocalique nasale, comme nous le montrons dans le graphique 4 suivant :



Graphique 4 : Corrélation entre voyelle nasale finale et position dans la coordination.

Pour exemple : « NATHAN ET ANAÏS », 2 occurrences.

« ANAÏS ET NATHAN », 727 occurrences soit 99,7 % du total des appariements rencontrés.

Ici se manifeste une forte corrélation entre N2 et les prénoms se terminant par une voyelle nasale. Ces prénoms ne sont que 14,30 % à occuper prioritairement N1. Il existe donc un principe phonologique associant N2 aux prénoms se terminant par une voyelle nasale.

Nous avons souhaité comparer ces résultats avec ceux obtenus pour les prénoms se terminant par une voyelle orale : 62,2 % des prénoms étudiés ayant cette propriété sélectionnent prioritairement N1. Que déduire de tels résultats ? En considérant ces voyelles d'un point de vue articulatoire, il apparaît que, comparativement aux voyelles orales, nous pouvons supposer un rétrécissement du canal vocal du fait de

la nasalisation. Les voyelles orales laissent passer tout l'air phonateur par la bouche alors que la production des voyelles nasales suppose une résonance des fosses nasales. Ce resserrement est bien entendu de moindre importance si on le met en relation avec les modes articulatoires des consonnes observées dans le paragraphe précédent, mais il nous semble néanmoins pertinent.

De plus, ces résultats sont intéressants car ils nous permettent de nous interroger sur la façon dont s'opère le choix d'un ordre préférentiel de coordination. Jusqu'à présent nous avons envisagé cette sélection du point de vue de N1. Cependant concernant les prénoms se terminant par une voyelle nasale, il est tout à fait loisible d'envisager une sélection par nonN1 ou par N2. Or s'il existe une sélection par N1 et par N2, comment ne pas supposer une sélection par rapport à « et » ? En l'état actuel de nos travaux, nous ne pouvons répondre à ces questions, mais il est évident que ces interrogations feront l'objet à l'avenir d'une étude plus approfondie.

3.2 Des résultats extra-phonologiques

Comme nous l'indiquions préalablement, les prénoms bien qu'apurés des contraintes syntaxiques ou sémantiques, n'en sont pas pour autant de « purs » objets phonologiques. Il semble évident que même s'il existe indéniablement des contraintes phonologiques prégnantes gouvernant la coordination par « et » de deux prénoms en français, tous les principes agissant sur la sélection d'un ordre préférentiel ne sont pas strictement phonologiques. Nous développerons infra deux principes extraphonologiques : le premier liant N1 à la proximité psycho-affective portée par un prénom, le second associant la fréquence d'un prénom à la première place avant le coordonnant.

3.2.1 La proximité psycho-affective

Observons les résultats de l'expérience de type 2.

	GL	GS	GH	GB
« Lara et Sylvain »	100 % des occurrences			
« Sylvain et Lara »		100 % des occurrences		
« Hélène et Bruno »			100 % des occurrences	
« Bruno et Hélène »				100 % des occurrences

TABLEAU 1 : Appariements réalisés par les groupes **GL**, **GS**, **GH** et **GB** pour les prénoms « Lara », « Sylvain », « Hélène » et « Bruno ».

Les résultats du tableau 1 sont clairs. Les locuteurs interviewés placent systématiquement le prénom porté par l'individu qui leur est le plus proche en N1.

Cette expérience démontre la prégnance d'un principe de proximité relationnelle liant la valeur référentielle d'un prénom à la première position de la coordination. Nous entendons par « valeur référentielle » le fait qu'un prénom évoque un individu précis proche du cercle affectif des membres composant les groupes testés. Cette contrainte psycho-affective est à rapprocher, selon nous, de la

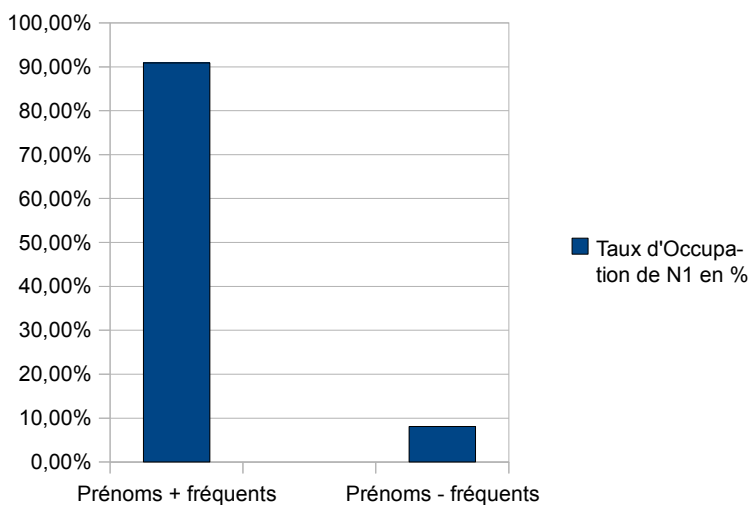
définition de la définition de E. Benveniste (1970)⁸ qui conçoit l'énonciation comme un procédé d'appropriation. La valeur référentielle étant à apparenter au « je, ici et maintenant », N1 semblant être occupée par ce qui est proche de « je ».

La question importante est de savoir jusqu'où on peut étendre le « je », jusqu'où peut-on étendre cette proximité relationnelle ?

En dehors des phénomènes de polarités affectives⁹ que nous ne traiterons pas dans cette étude, et au-delà de la sphère familiale ou de la proximité relationnelle, il semble tout à fait possible de supposer un affect de groupe ou un affect culturel, ou pourquoi pas une proximité relevant de l'habitude, des us et coutumes et donc par extension de la fréquence.¹⁰

3.2.2 La fréquence

Le deuxième principe extraphonologique que nous souhaitons développer est un principe associant la fréquence des prénoms à la première position dans la coordination par « et » de deux prénoms. Comme ce qui est fréquent a proportionnellement plus de chance de nous être familier, nous pensons intuitivement que ce principe est à rapprocher du principe de proximité psycho-affective que venons de démontrer. Ainsi, tout comme le principe de proximité psycho-affective, la fréquence d'un prénom serait liée à N1. Afin d'éprouver cette hypothèse, dans le cadre d'une expérimentation de type 1, nous avons testé 11 appariements en coordonnant deux prénoms de même genre, ayant quasiment un profil phonologique identique, mais de fréquences différentes.



Graphique 5 : Corrélation entre la fréquence des prénoms et N1

⁸« L'énonciation peut se définir comme un procès d'appropriation. (...) Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires de l'autre. (...) Dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre ».

⁹Les phénomènes de polarités affectives sont à attacher à la qualité de la valeur affective attribuée à un individu, et donc par extension à son prénom. Le prénom d'un individu apprécié occupera-t-il prioritairement P1 ? Et inversement pour le prénom d'un individu malaimé ?

¹⁰Un évaluateur a évoqué à ce propos une fréquence d'emploi des prénoms des personnes proches élevée, en perception et en production, par rapport à celle des prénoms lambda. Cette explication alternative aux principes liés à la proximité psycho-affective et à la fréquence sera à tester ultérieurement. Néanmoins pour la construction de nos expériences, il était important de mettre en exergue ces deux principes, même s'il semble pertinent de supposer un lien substantiel entre eux.

Pour exemple : « EMILA ET EMILIE », 8 occurrences.
« EMILIE ET EMILA », 32 occurrences soit 80 % du total des appariements sélectionnés pour ce binôme.

Les résultats de notre expérience montrent que, sur les 11 paires interrogeant le lien entre la fréquence d'un prénom et la place dans la coordination, seule une paire « ZACH ET LUC » semble privilégier le prénom le moins fréquent en première position de la coordination. Comme le montre le graphique 5 ci-dessus, les prénoms les plus fréquents d'un appariement apparaissent prioritairement en N1. Au regard des résultats observés, il apparaît qu'il existe une relation forte entre la fréquence élevée d'un prénom et N1. Dans le cadre de la coordination de deux prénoms quasiment identiques, les prénoms les plus fréquents occupent majoritairement N1, faisant du principe de fréquence un principe gouvernant la coordination de deux prénoms en français.

4 Conclusion et perspectives

En plus de deux principes extraphonologiques dont un principe psycho-affectif fort liant le degré de proximité d'un prénom à N1 et un principe associant la fréquence d'un prénom à sa place par rapport à « et », ce travail a montré que la coordination de deux prénoms en français obéissait à des principes de plusieurs natures, principalement phonologiques dont une contrainte de taille associant les prénoms monosyllabiques à N1, une contrainte de maximisation des attaques, une contrainte liée au resserrement du canal vocal et une contrainte associant les finales vocaliques nasales à N2.

Dans des travaux à venir, nous souhaiterions multiplier la série d'expérimentation de type 1 afin d'observer entre autres les prénoms à initiale vocalique et par extension l'évitement de l'hiatus, ainsi que la frontière à travers laquelle s'opère le choix d'un ordre préférentiel. Comme nous le présentions en 3.1. la sélection d'une forme concurrentielle plutôt que d'une autre se réalise-t-elle par rapport à N1, à N2 ou à « et » ?

De plus, en l'état actuel de nos travaux, nous ne savons rien de l'interaction des différentes contraintes entre elles. Le principe psycho-affectif est-il par exemple un principe plus haut placé que la contrainte de taille ? A l'avenir, étudier les relations qu'entretiennent entre eux les principes révélés grâce à nos études nous semble nécessaire.

Enfin, ce travail sur les prénoms, qui neutralise les paramètres de nature sémantique, est l'amorce d'une étude plus vaste portant sur la coordination par « et » de deux noms substantivés et adjectivés en français, étudiant des appariements figés ou non du type « noir et blanc » ou « us et coutumes », « poivre et sel », ainsi que ceux construits avec d'autres types de coordonants comme ou (« thé ou café ») etc.

Références bibliographiques

- BENVENISTE E; (1970), L'appareil formel de l'énonciation, dans *Problèmes de linguistique générale*, II, Gallimard, Paris, 79- 88
- COOPER W., ROSS J., (1975). Word order, *Chicago Linguistic Society n°11 vol 2*, pp 63-111
- HATHOUT. N, NAMER F., PLÉNAT M., TANGUY L. (à paraître). La collecte et l'utilisation des données en morphologie, *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.
- LABRUNE L., (2007). Morphologie des emprunts abrégés en japonais : aspects prosodiques et mélodiques, *Des sons et des sens. Données et modèles en phonologie et en morphologie*, Delais-Roussarie E., Labrune L; (éds), pp. 173-197, Paris, Hermes Science Publications, Lavoisier.
- LABRUNE L., (2005). Autour de la syllabe : les constituants prosodiques mineurs en phonologie, *Phonétique et phonologie, approches contemporaines*, N. Nguyen, S. Wauquiers, J. Durand (éds), pp. 95-116, Paris, Hermes Science Publications, Lavoisier.
- MCCARTHY J J., (2004). *Optimality Theory In Phonology*, Oxford, Blackwell Publishing
- PLÉNAT. M., (1999). Prolégomènes à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français, dans *Cahiers de grammaire no 24*, pp 183-219.
- PLÉNAT. M., (1996). De l'interaction des contraintes : une étude de cas", *Current Trends in Phonology : Models and Methods. Salford: ESRI, J. Durand & B. Laks (eds.), University of Salford. Vol. 2*, pp 585-615.
- PLÉNAT. M., (1997). Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française, *Cahiers de lexicologie n°77*, pp 27-62
- PINKER S., (1979). Speakers sensitivity to rules of frozen word order, *Journal of Verbal Learning and Verbal behaviour*, n°18, pp 497-508.
- PRINCE A., SMOLENSKY P., (1993). *Optimality Theory, Constraint Interaction in Generative Grammar*, Ms, Rutgers Un. & Un. du Colorado.
- TANGUY, L., HATHOUT, N., (2002). Webaffix : un outil d'acquisition morphologique dérivationnelle à partir du Web, Actes de Traitement Automatique des Langues 02, Nancy, INRIA, pp 245-254.
- WRIGHT S., HAY J., BENT T., (2005). Ladies First ? Phonology, Frequency, and the Naming Conspiracy, *Linguistics*, vol. 43, no3, pp 531-561.
- WRIGHT S., HAY J., BENT T., (2002). Fred and Wilma. A phonological conspiracy, *Gender and Linguistic Practice*, Stanford CA, ed. Benor S., Rose M, Sharma D., Sweetland J. et Zhang G., pp 175-91